

2 Politique

Mise en œuvre des Actes du Dialogue politique

Le gouvernement jouera bel et bien sa partition

SM

Libreville/Gabon

À la question de savoir si oui ou non, le gouvernement allait-il appliquer les résolutions du Dialogue politique d'Angondjé, l'opinion nationale et internationale a, selon Alain-Claude Bilie-By-Nze, une réponse précise, au regard de l'adoption, jeudi dernier en Conseil des ministres, du projet de loi portant révision de la Constitution gabonaise. C'est du moins ce qu'a indiqué le porte-parole du gou-

vernement, hier, au cours de sa conférence de presse, à la Maison Georges Rairiri.

Ce projet de texte compte, selon lui, parmi les signes forts de la volonté du gouvernement à jouer sa partition dans la mise en œuvre des 264 Actes issus de la rencontre politique d'Angondjé. Ceci, après la mise en place d'un gouvernement d'ouverture et la nomination à la Vice-présidence de la République, à la présidence du Conseil économique social (CES), ainsi qu'à la tête du Conseil national de la démocratie (CND), des leaders poli-

tiques issus des partis politiques de l'opposition.

Le ministre de la Communication a ainsi rappelé que ladite révision constitutionnelle implique le retour au scrutin à deux tours pour la désignation du président de la République et les représentants du peuple à l'Assemblée nationale, la limitation des mandats à cinq ans renouvelables pour les sénateurs, afin de l'harmoniser avec celui des députés et des élus locaux...

De même, ce projet vise la limitation des mandats des membres de la Cour constitutionnelle à une durée de

neuf ans non-renouvelables. Sans compter la redéfinition des missions de la Haute Cour de Justice en charge de juger le président de la République, tout comme la création de la Cour de Justice de la République qui devra, quant à elle, juger le Vice-président de la République, les présidents et vice-présidents des institutions constitutionnelles, les membres du gouvernement, les chefs des Hautes Cours et les membres de la Cour constitutionnelle.

À noter que d'autres sujets concernant l'Enseignement supérieur et l'Éduca-



Photo : Bunny Claude

Le porte-parole du gouvernement Alain-Claude Bilie-By-Nzé lors d'une précédente conférence de presse.

tion nationale ont également été évoqués au cours de cette conférence de presse.

PDG/ Après la condamnation de Pierre Péan

Satisfaction du parti au pouvoir

J.K.M

Libreville/Gabon

Le Parti démocratique gabonais s'est réjoui du verdict rendu par la 17e Chambre du tribunal correctionnel de Paris dans l'affaire Ali Bongo Ondimba/Pierre Péan.

LE Parti démocratique gabonais (PDG), par la voix de l'un de ses porte-paroles, Fidèle Angoué Mba, s'est félicité, hier, à son siège sis au quartier Louis, dans le 1e arrondissement de Libreville, de la condamnation du journaliste français Pierre Péan pour diffamation par la

17e Chambre du tribunal correctionnel de Paris, après "la plainte avec constitution de partie civile, le 7 novembre 2014, par le Distingué camarade président du PDG, Ali Bongo Ondimba".

Pour M. Angoué Mba, par ailleurs secrétaire général adjoint 2 du parti au pouvoir, "la reconnaissance de la culpabilité de M. Péan vient établir, de manière indéniable, que le journaliste français qui croyait, sans discernement, aux informations certainement confiées par des opposants calculateurs et antipatriotiques, s'est fait pesamment roulé au point de l'avoir placé aujourd'hui dans le grand déshonneur, l'humiliation et la

honte". D'autant que, selon lui, son ouvrage publié aux éditions Fayard a été "commandé et commandité par une opposition gabonaise fautive et trompeuse, devenue spécialiste d'affirmations contraires à la vérité(...)".

Et de poursuivre : "Aujourd'hui, l'évidence est faite qu'aucune preuve tangible n'a sous-tendu les écrits contenus dans ledit ouvrage, qualifié à juste titre de ramassis. Les commanditaires et tous ceux qui ont voulu se servir des allégations mensongères du néocolonialiste, Pierre Péan, viennent d'apprendre à leurs dépens qu'il n'y a pas de vérité que le temps ne révèle", a-t-il clamé.



Photo : SNN

Le SGA 2 du PDG, Fidèle Angoué Mba.

D'où, a-t-il lancé, "le PDG félicite le Distingué camarade président Ali Bongo Ondimba, pour avoir fait

preuve de hauteur d'esprit et d'une grande sérénité durant cette période, tout en lui réitérant son indéfectible

attachement". Non sans avoir invité "le peuple gabonais à défendre l'honorabilité de ses dirigeants pour que notre pays poursuive sa marche progressive vers le développement".

Avant de clore son propos, Fidèle Angoué Mba a "souhaité vivement que l'exemple de M. Péan servira dorénavant aux adeptes de la diffamation publique envers particulier et que l'opposition gabonaise agitatrice, obstinée et butée, aura compris que la politique ne se limite pas aux affirmations contraires à la vérité et que pratiquer la politique de façon fautive et trompeuse a un prix : l'humiliation, la honte et surtout son abaissement".

Réaménagement au sein du l'UPG

Jean Olivier Koumba Mboumba rétrogradé

J-C.A

Libreville/Gabon

L'ancien secrétaire général de l'Union du peuple gabonais (UPG) devient secrétaire politique à la Culture et à l'Environnement.

L'UNION du peuple gabonais (UPG) n'échappera manifestement pas à la gangrène qui attaque les formations politiques lors du décès du fondateur ou du leader charismatique. Après les premières bourrasques provoquées par Kombila, Jean de Dieu Moukagni Iwangou et Bruno Ben Moubamba, on semble s'acheminer inéluctablement vers un nouveau bras de fer entre, cette fois-ci, le président de cette formation, Mathieu Mboumba Nziengui, et Jean Olivier Koumba Mboumba qui occupait jusqu'à une date récente la fonction de secrétaire général. En effet, ce dernier vient d'être rétrogradé par Mboumba Nziengui qui ne supportait

Photo : WILFRIED MBINAH



Le désormais ancien secrétaire général de l'UPG, Olivier Koumba Mombo.

plus «son attitude anti-militante et ses déclarations intempestives et désobligeantes tenues par voie de presse».

Ainsi, par décision du président du parti portant réaménagement du Bureau du Secrétariat exécutif de l'UPG en date du 6 octobre 2017, Jean Olivier Koumba quitte sa fonction de secrétaire général du parti pour celle de secrétaire politique à la Culture et à l'Environnement. Il est remplacé par

Jean Claude Kombila Malouangou. Au regard de sa nouvelle position au sein du parti, l'ancien ministre à la Culture a donc été rétrogradé.

Pour prendre cette décision, Mathieu Mboumba Nziengui s'est appuyé sur l'article 25 du règlement intérieur du parti qui dispose : «le président nomme et démet après consultation du secrétaire général à l'Ethique, à la Discipline et à la Solidarité». Ce dernier et



Photo : Joseph Ollomo

Le président de l'UPG, Mathieu Mboumba Nziengui.

le Bureau national ont en effet été informés, comme l'a affirmé le président de l'UPG lors de la publication du nouvel organigramme du parti.

Au demeurant, le déclassement d'Olivier Koumba Mboumba ne pourrait surprendre personne, car il est de notoriété que les deux personnalités de l'UPG étaient en froid suite à l'entrée d'Olivier Koumba Mboumba dans le premier gouvernement d'Emma-

nuel Isoze Ngondet, en remplacement justement de Mathieu Mboumba Nziengui. Ce dernier s'était plaint à l'époque de ne pas avoir été informé de cette entrée. En réponse à cette récrimination, le promu arguera à l'époque que Mboumba Nziengui de son côté n'avait consulté personne avant d'accepter de siéger dans le dernier gouvernement de Daniel Ona Ondo. Depuis cette époque, une sorte de guéguerre

s'était installée entre les deux hommes, Olivier Koumba Mboumba ne participant presque plus aux activités du parti, et Mboumba Nziengui appréciant très peu cette attitude qui frisait l'insubordination.

Plus grave. Récemment, alors qu'une certaine détente commençait à s'amorcer, Olivier Koumba Mboumba, dans une interview accordée à un hebdomadaire local, s'en est violemment pris à son président, l'accusant de n'avoir pas digéré son entrée au gouvernement et de vouloir le museler, alors qu'il s'emploie depuis sa sortie du gouvernement à travailler à la redynamisation du parti. Il reproche également à Mboumba Nziengui d'avoir annoncé trop tôt et de manière unilatérale sa candidature au siège unique de Ndené dans le cadre des prochaines législatives, comme pour empêcher la manifestation d'autres candidatures au sein du parti.